

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Motocyclette	Marque ADLER	Désignation du type / Signe de reconnais. M 200	Bordereau-type N° 946
----------------------------------	------------------------	---	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "M 200" à droite sous la selle, s/plaquette construct.
 N° de châssis frappé A l'avant sur tube de direction, et s/plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A droite à l'avant sur bride de fixation du moteur, et s/plaquette constr
 Constructeur du châssis **ADLER WERKE, Vorm. Heinr. KLEYER A.G., FRANKFURT A/MAIN (D)**
 Constructeur du moteur **ADLER WERKE, Vorm. Heinr. KLEYER A.G., FRANKFURT A/MAIN (D)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type ADLER M 200 Genre Blocm. 2 cyl. transv Carburant Benzine/huile Nombre cyl. 2 Temps 2 Alésage 48 mm. Course 54 mm. C.V.-Impôt 0,995 Cylindrée totale 195 cm³ C.V. frein 9,0 Refroidissement Air Empl. du moteur Centre en bas	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roue arrière (chaîne) 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour, à tringle, sur roue arrière 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction Guidon normal Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 95 km/h.	Constructeur ADLER WERKE Genre/Forme Motocyclette Nombre de portes --- Nombre de places ass. Total --- 2 Avant --- Milieu --- Arrière --- Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière Oui Sidecar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) av. sge. art. . . .	55 kg.	80 kg.	135 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	---	---	--- kg.
Pneumatiques : Dimension	3.25 - 16		simples doublets
Capacité de charge (par pneu 200 kg.) par essieu	200 kg.	200 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque BOSCH
 Feux de position 1, dans le phare
 Feux stop 1, combiné (Sortite 5 W)
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur 1, avert. élect. —
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuillier 25 W
 Feux rouges 1, combiné (Sortite 3 W) 1)
 Eclairage du No de contr. 1, combiné (Sortite 3W) 1)
 Emplacement —
 Essuie-glace —

DIMENSIONS

mm. —	Voie avant
mm. —	Voie arrière
mm. —	Largeur hors-tout AV. 670
mm. —	Largeur hors-tout AV. 670
mm. 1,225	Empattement
mm. 1,940	Longueur hors-tout
mm. 920	Hauteur (non chargé)
mm. 110	Garde au sol
mm. —	Porte à faux, arrière
mm. —	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
mm. —	Crochet de remorque (porte à faux)
mm. —	Diamètre de braquage ext. gauche
mm. —	Diamètre de braquage ext. droite
mm. —	Dim. Intérieures
mm. —	Longueur du pont de charge
mm. —	Largeur du pont de charge
mm. —	Hauteur Intérieure
mm. —	Haut. du pont dep. le sol
mm. —	Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

Bruit de l'échappement :
 A 7 m. à gauche, à l'arrêt = 90 Phons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. Rd)
 1) Eclair. Ho. de contr. : Insuffisant -

Eviter l'aveuglement provoqué par l'éclairage du feu rouge qui a une lentille orange par le montage d'une lentille rouge foncée.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 13. 8. 1952

La commission d'expertises-types